

Chèr.e.s adhérent.e.s,

Nous faisons suite au mail envoyé jeudi dernier pour vous confirmer que malheureusement, suites aux récentes annonces du gouvernement et au décret du 29 octobre 2020, interdisant l'accueil du public dans la plupart des établissements recevant du public, nous sommes dans l'obligation de fermer les studios de répétition pendant la durée du confinement.

Pour information, l'échelonnement des encaissements de votre forfait Répétition se poursuit durant cette période, en effet, l'échelonnement mensuel est une facilité de paiement proposée par l'association mais la totalité de la somme est due dès l'inscription. En revanche, comme lors du premier confinement, nous reviendrons vers vous à l'issue de la période de fermeture pour faire un point sur la situation.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre soutien,  
Portez-vous bien,

L'équipe de la Locomotive